

Budget primitif 2006

Le budget primitif 2006 a été adopté à l'unanimité lors du comité syndical du 27 mars 2006.

Ce budget tient compte des résultats du compte administratif 2005, des décisions prises par le comité syndical et de l'évolution prévisibles des ressources du SDE 07.

Deux particularités cette année toutefois :

- il intègre diverses modifications apportées par la réforme de la nomenclature M14 qui correspond à notre cadre budgétaire de référence, par l'ordonnance du 26 août 2005 ainsi que divers changements d'imputations budgétaires qui ont été suggérés à cette occasion par le comptable public et qui augmentent ou diminuent artificiellement le budget,
- il comporte de nouveaux programmes relatifs aux chaufferies bois, à la desserte de sites isolés en énergies photovoltaïques, ainsi que des provisions pour les investissements propres du SDE (bâtiment, mise en place du SIG...)

Ainsi, en volume, le projet de BP 2006, établi en comparaison du BP 2005, et en intégrant les reports, se présente comme suit :

	2005	2006	%
Fonctionnement	11,312 M €	9,447 M €	- 16,4 %
Investissement	37,016 M €	42,945 M €	+ 16,01 %

Section de fonctionnement

Dépenses

En volume, le pourcentage de diminution du budget de fonctionnement provient du transfert des subventions d'éclairage public et télécommunications à la section d'investissement, du fait de l'application des nouvelles règles comptables de la **M 14** (1,9 M €). Les dépenses de fonctionnement courant ont été reconduites au mieux à leur niveau 2005.

Le poste « **personnel** » a toutefois été réévalué pour tenir compte des recrutements à venir au sein du SDE (poste de directeur technique, contractuel pour la MDE, agent

administratif supplémentaire pour la comptabilité, vacataire pour la mise en place du SIG) et des évolutions des traitements et des carrières.

Divers crédits ont fait l'objet de ré-imputations comptables (contrats de prestations de service, frais de contrôle...) sans toutefois entraîner de majorations.

Les crédits suivants ont également été prévus en termes de subventions :

- Amicale du personnel du SDE : **36 200 €**
- Électriciens sans frontières : **9 150 €**

Par ailleurs, une dotation de **3 050 €** a été reconduite pour la participation du SDE 07 au Fonds de Solidarité Energie.

Sur ces bases, et compte tenu des recettes prévues, le prélèvement pour investissement s'établit à **5,415 M €** (5,108 M € en 2005).

Recettes

Les redevances des concessionnaires (EDF et GDF) s'établissent à **2,550 M €** (2,320 M € en 2005 – prévision du BP corrigée au BS 2005).

Le produit de la taxe syndicale sur l'électricité a été reconduit à l'identique (5,3 M €, de même que le reversement de la part de la taxe départementale (0,5 M €).

La participation des communes pour l'entretien de l'éclairage public a été réimputée comptablement ; celle relative au remboursement des travaux E.R. a été transférée en investissement. L'excédent de fonctionnement reporté est celui résultant du C.A. 2005 (0,395 M €).

Section d'investissement

Dépenses

En dépenses diverses, les dotations s'établissent comme suit :

- Remboursement en capital des emprunts : **0,730 M €** (0,550 en 2005)
- Subventions EP et Télécom : **1,9 M €** auxquels s'ajoutent les reports de 2005 (0,416 M €). A ce sujet, ces subventions d'investissement devront être amorties à compter de 2007 ; la durée de leur amortissement est désormais de **15 ans** (durée maximale),
- Acquisition de matériel, mobilier, informatique : les dotations ont été reconduites à leur niveau 2005.
- Travaux de bâtiment : **40 000 €** (15 000 € en 2005) pour une étude d'installation de panneaux solaires sur le site du SDE (subventions ADEME et Région : 70 %) et d'aménagements de nouveaux bureaux (recrutements) et création d'un local pour les archives.

Pour les travaux d'investissement :

- Électrification rurale – Programme 2006 : **14 M €** (+ 0,3 M € de rattrapage pour les programmes 2000-2001-2002) soit au total **14,3 €** équivalents au programme 2005.

- Chaufferies bois : sont concernées 4 opérations, à savoir : St André en Vivarais, St Michel d'Aurance, Marcols les Eaux, Vallon Pont d'Arc. Le SDE 07 apporte son concours pour la conduite de ces opérations en tant que maître d'ouvrage délégué, et dont le financement s'équilibre en totalité par les subventions (ADEME, Région, Département), FCTVA et les participations communales pour le solde, soit un volume supplémentaire de travaux de **1,750 M €**

- ENR-Photovoltaïque : les opérations concernent l'alimentation de 2 sites isolés, à St Remèze et Labeaume, pour une dépense de **112 000 €**, avec les recettes correspondantes (FACE 65 %, ADEME 13,6 %, récupération TVA, participation des particuliers 5 %).

Recettes

Pour les travaux d'investissement E.R., il convient de noter l'évolution des dotations du FACE

	2005	2006	%
Tranche A/B (renforcements...)	3,370 M €	3,505 M €	+ 4 %
Tranche S (fils nus)	0,143 M €	0,119 M €	- 16,7 %
Tranche C (esthétique)	1,005 M €	1,172 M €	+ 16,6 %
TOTAL	4,518 M €	4,796 M €	+ 6,15 %

La dotation EDF-Article 8 pour participer aux travaux d'enfouissement reste identique jusqu'en 2007 compris, soit **0,565 M €**

FACÉ : des crédits en hausse

Les besoins de l'Ardèche ont visiblement été pris en compte. En 2006,, les crédits FACÉ versés au SDE 07 se monteront à 7 379 K€, contre 6 953 K € en 2005, soit une hausse de 6,12%, alors que l'évolution nationale n'est que de 2,84%.

Les participations des communes ont toutes été affectées en investissement, à hauteur de **1,360 M €** (1,690 M € en 2005 – 1,8 M € en 2004) ; cette baisse est due à l'effet cumulatif, année après année, de la suppression de la participation des communes aux travaux de renforcement des réseaux ; elle doit être mise en parallèle avec l'augmentation de nos charges financières (dettes) dues aux emprunts réalisés chaque année depuis 5 ans, et cette année encore pour **1,8 M €** identique à 2005, ce qui nous conduit au mieux cette année, et sans préjuger de l'avenir à conserver le même volume de travaux d'investissement (**14 M €**) en électrification rurale.

Enfin, outre la reprise du résultat du CA 2005 (5,054 M €) et du prélèvement prévu sur la section de fonctionnement (**5,415 M €**), une opération sollicitée par le

comptable pour la gestion de la TVA, en recette et dépense, augmente « artificiellement » le volume du budget d'investissement de **2,343 M €**

Telles sont les grandes lignes de ce projet de BP 2006 qui s'élève donc, en recettes et dépenses, avec intégration des reports et des excédents antérieurs, à :

Fonctionnement	9 447 315,17 €
Investissement	42 945 210,17 €

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIES DE L'ARDÈCHE
283, Chemin d'Argevillières
BP 616 - 07006 PRIVAS - FRANCE
Tél. +33 4 75 66 38 90 - Fax. +33 4 75 66 38 91 - www.sde07.com